



## PRÉFET DE LA MAYENNE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, le 11 août 2022

## NOUVELLES MESURES LIÉES À LA SÉCHERESSE EN MAYENNE

La situation de crise liée à la sécheresse s'intensifie en Mayenne. Face à une situation qui se dégrade en raison de l'absence significative de précipitations et des fortes chaleurs, le préfet de la Mayenne a pris de nouvelles mesures limitant certains usages de l'eau et réglementant certaines activités pour la protection de l'environnement et contre le risque d'incendie.

### Protection de la forêt et de la végétation contre les incendies

Le département de la Mayenne a atteint un niveau de risques « très sévère » en raison des conditions climatiques défavorables et persistantes. Les interventions des sapeurs-pompiers se multiplient chaque jour pour combattre des feux d'espaces naturels.

Afin de prévenir tout risque d'incendie dans les espaces naturels et les massifs forestiers, le préfet de la Mayenne a décidé d'interdire l'accès à tous les bois et forêts toute la journée, à l'exception notamment des services publics et des propriétaires. Ces dispositions sont d'ores et déjà applicables.

**Le préfet de la Mayenne rappelle que toute personne témoin d'un départ de feu doit alerter immédiatement les pompiers en appelant le 18 ou le 112.**

### Mesures concernant les stations de lavage de véhicules

Face à une situation très tendue sur la ressource en eau, l'interdiction de lavage des véhicules est étendue à l'ensemble du département pour toutes les catégories d'usagers, sauf impératifs sanitaires (collecte de lait, ambulances, ...).

Les forces de l'ordre vont procéder à des opérations de contrôles dans les stations de lavage de véhicules. Les contrevenants encourent une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros.

## Cabinet du préfet

Tél. : 02 43 01 50 70/71/72

Mél. : [pref-communication@mayenne.gouv.fr](mailto:pref-communication@mayenne.gouv.fr)

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

46 rue Mazagran  
53000 LAVAL CEDEX

1/2



@Prefet53



Préfet de la Mayenne



@prefet53

## Usage de l'eau

**Le préfet de la Mayenne appelle tous les Mayennais à la plus grande vigilance.**

Chacun est fortement invité à faire un usage raisonné et économe de l'eau afin de préserver au mieux les ressources en eau du département.

Que ce soit lors d'un usage personnel ou professionnel, il est possible de réaliser chaque jour des économies d'eau.

**Préserver la ressource en eau est l'affaire de tous.**

